



RAPPORT ANNUEL 2018

DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILÉS





	Page
Présentation de la Communauté de Communes	3
Présentation de la Commission « Collecte et Traitement des déchets »	4
Présentation des 2 syndicats de traitement	4
Présentation du Service Collecte	5
Chapitre 1 : Les communes adhérentes au SIECEUTOM	
L'Isle sur la Sorgue - Fontaine de Vaucluse - Saumane de Vaucluse	
Les Indicateurs Techniques	6
1/ Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)	6
2/ Collecte des Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)	8
3/ Collecte des papiers	10
4/ Collecte des emballages en verre	11
5/ Collecte des textiles, du linge de maison et des chaussures	12
6/ Collecte des encombrants	12
7/ Collecte des déchets ne provenant pas des ménages	13
<i>Synthèse des tonnages L'Isle sur la Sorgue - Fontaine de Vaucluse - Saumane de Vaucluse</i>	<i>14</i>
Chapitre 2 : Les communes adhérentes au SIDOMRA	
Le Thor - Châteauneuf de Gadagne - Les Indicateurs Techniques	15
1/ Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)	15
2/ Collecte des Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)	16
3/ Collecte des papiers	17
4/ Collecte des emballages en verre	19
5/ Collecte des textiles, du linge de maison et des chaussures	20
6/ Collecte des encombrants	20
7/ Collecte des déchets ne provenant pas des ménages	21
8/ Traitement des déchets	21
<i>Synthèse des tonnages Le Thor - Châteauneuf de Gadagne</i>	<i>22</i>
<i>Synthèse globale des tonnages de la CCPSMV</i>	<i>23</i>
Chapitre 3 : Les déchèteries intercommunales de L'Isle sur la Sorgue du Thor / Châteauneuf de Gadagne - Les Indicateurs Techniques	24
1/ Horaires d'ouverture	24
2/ Liste des déchets acceptés et des déchets refusés en déchèterie	24
3/ Evolution des tonnages collectés dans les déchèteries	25
4/ Contrôle d'accès des déchèteries	26
Déchèterie L'Isle sur la Sorgue : coûts par déchet	28
Déchèterie Le Thor/Châteauneuf de Gadagne : coûts par déchet	29
Chapitre 4 : Les Indicateurs Financiers de la collecte et des déchèteries	30
1/ Budget collecte et traitement	30
2/ Budget déchèteries	31
3/ La TEOM perçue	31
<i>Synthèse globale des indicateurs financiers</i>	<i>32</i>
<i>Evolution des prix de reprise à la tonne des matériaux sur l'année 2018</i>	<i>annexe</i>



PRESENTATION

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) regroupe Fontaine de Vaucluse, Saumane de Vaucluse, L'Isle sur la Sorgue, Le Thor et Châteauneuf de Gadagne et a été créée par arrêté préfectoral du 28/12/2001.

Son siège est fixé au 350 avenue de la Petite Marine - 84800 L'Isle sur la Sorgue.

Dans l'exercice de ces compétences, depuis le 1^{er} Janvier 2003, la CCPSMV conçoit, engage et conduit une politique stratégique de gestion globale des déchets.

Grâce aux mises en place simultanées d'une planification pluriannuelle d'actions et d'un plan de communication, elle incite à la réduction et au tri de déchets permettant de favoriser le recyclage, le compostage et la valorisation.

Elle assure également la gestion de deux déchèteries : l'une à L'Isle sur la Sorgue et l'autre au Thor.

Le présent rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est établi au titre de l'année 2018 conformément au décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015. Il est destiné à informer tout public sur la gestion de ce service.

L'EVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 3 ANS

	2016	2017	2018
L'Isle sur la Sorgue	19 742	19 987	19 868
Fontaine de Vaucluse	651	650	641
Saumane de Vaucluse	948	953	956
Le Thor	8 850	9 026	9 120
Châteauneuf de Gadagne	3 371	3 374	3 375
Total	33 562	33 990	33 960

Population légale en vigueur, INSEE au 31 décembre

L'EMPREINTE TOURISTIQUE

De par sa situation géographique, le territoire est soumis à de fortes variations saisonnières. Certaines communes voient leur population augmenter considérablement pendant les mois d'été, ce qui implique l'adaptation du service collecte des déchets.

Présentation de la Commission Collecte et Traitement des déchets et assimilés

La Commission «Collecte et Traitement des Déchets et assimilés» est composée de 15 élus et est présidée par un Vice-Président de la CCPSMV.

Après avis de la Commission puis du Bureau Communautaire, le Conseil Communautaire se réunit pour valider les décisions par délibération.

Composition de la Commission:

Philippe ROUX – Président de la Commission – L'Isle sur la Sorgue

Ludovic GERMAIN – L'Isle sur la Sorgue

Alain OUDARD – L'Isle sur la Sorgue

Marion GUIEN – Fontaine de Vaucluse

Roland PASTOR – Maire de Fontaine de Vaucluse

Jacques NICOLAS – Le Thor

Estelle SCHNEIDER – Le Thor

Pierre MOLLAND – Maire de Châteauneuf de Gadagne

Etienne KLEIN – Châteauneuf de Gadagne

Patricia AYME-ALLEMAND – Saumane de Vaucluse

Monique ETIENNE – Saumane de Vaucluse

Loïc ETIENNE – L'Isle sur la Sorgue

Alexis MARCHAND – L'Isle sur la Sorgue

Véronique AGOGUE-FERNAILLON – Le Thor

Catherine LEGIER – L'Isle sur la Sorgue

Deux syndicats de traitement

LE SIECEUTOM

Préalablement à la constitution de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et à la mise en place du tri, les communes de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse étaient déjà adhérentes à un syndicat de traitement : le SIECEUTOM.

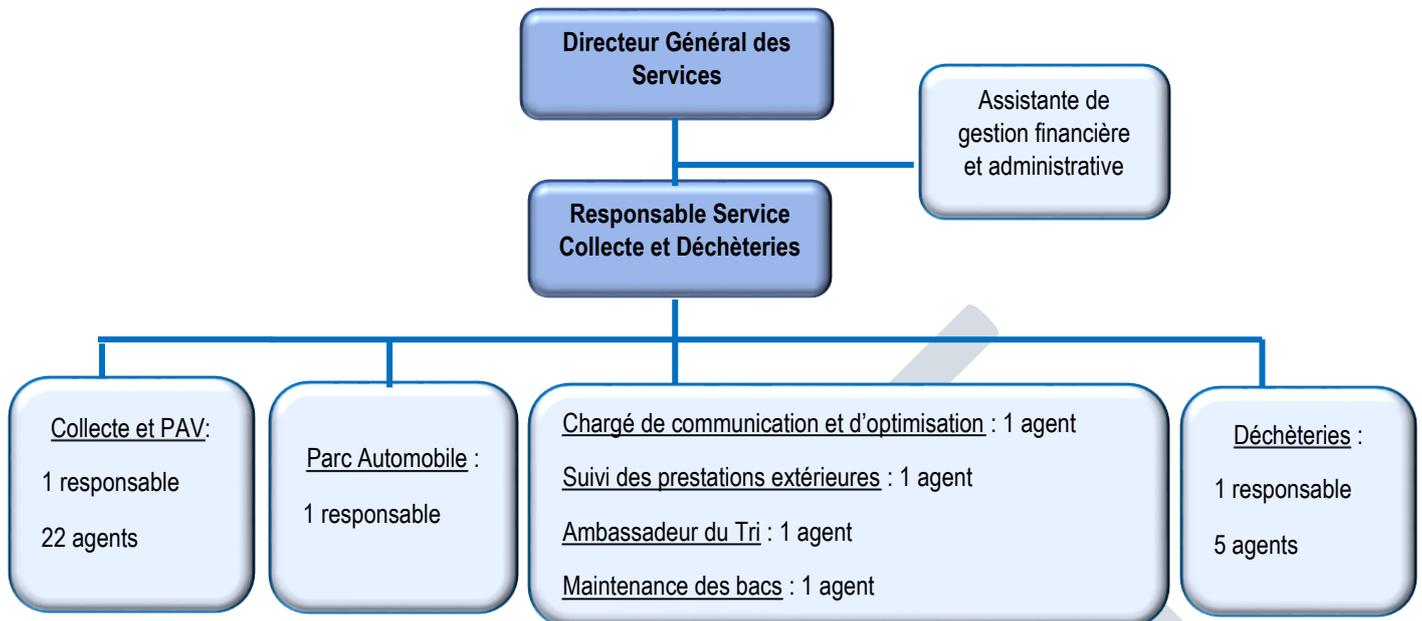
Le SIECEUTOM est un syndicat en charge du traitement portant sur les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers issus de la collecte sélective.

LE SIDOMRA

Il en va de même pour les communes du Thor et de Châteauneuf de Gadagne qui confient la compétence « traitement des déchets ménagers » au SIDOMRA, centre de traitement et de valorisation énergétique de Vedène. Il s'agit d'un complexe multi-filières permettant la valorisation matière des déchets issus de la collecte sélective d'une part et la valorisation énergétique des déchets résiduels d'autre part.

Après la présentation du Service Collecte de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, les communes adhérentes au SIECEUTOM et au SIDOMRA font l'objet d'un chapitre distinct.

Le Service Collecte et Déchèterie



COMMUNICATION

Un ambassadeur du tri et une chargée de communication contribuent, dans le service collecte des déchets, à la mise en œuvre des actions de communication concernant la gestion des déchets du territoire.

Des projets en 2018 ont été réalisés avec les écoles du territoire ; pour ces actions, la CCPSMV a contractualisé avec l'association FNE84 et l'association CPIE-CME pour effectuer des interventions pédagogiques en classe et des visites du centre de tri des déchets recyclables. 10 classes de CM1/CM2 ont ainsi bénéficié de ces interventions.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation favorisant le tri du papier ont été menées notamment en lien avec la sélection de la CCPSMV à l'appel à projet « Ecofolio » (distribution de sacs de pré-collecte du papier, de marques pages et de flyer en porte à porte, devant des écoles, présences lors de marchés, tenues de stands dans les mairies et les supermarchés, communiqués de presse, et campagnes d'affichages, ...), auquel nous avons ajouté le développement du tri du verre.

La CCPSMV réalise également des actions ciblées sur des zones signalées par les agents du service collecte ou les habitants pour les informer sur le tri des déchets.

Plus spécifiquement, les professionnels et administrations concernés par la redevance spéciale, c'est-à-dire le paiement pour la collecte des déchets des gros producteurs, ont bénéficié d'un accompagnement afin de réduire la quantité de déchets produits et de développer le tri des matériaux recyclables sur leur site. Ainsi, des bacs pour la collecte du carton et des emballages recyclables ont été proposés aux entreprises lorsque leur localisation géographique leur permet d'en bénéficier. De part ces efforts, certains professionnels ne sont aujourd'hui plus considérés comme des gros producteurs de déchets.

CHAPITRE I :

Les communes adhérentes au SIECEUTOM : L'Isle sur la Sorgue – Fontaine de Vaucluse – Saumane de Vaucluse

Les indicateurs techniques

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages est assurée en régie par le personnel communautaire ; le vidage des colonnes à verre, papiers, cartons et textiles est confié à des sociétés privées.

L'ensemble de la population est desservi selon des modes de collecte en point de regroupement et en point d'apport volontaire. Cette diversité résulte du caractère rural et semi-rural du territoire, du centre-ville historique de L'Isle sur la Sorgue, et d'une forte fréquentation touristique

1/ La collecte des ordures ménagères résiduelles (O.M.R.)

La collecte des ordures ménagères se compose de l'ensemble des déchets produits par les ménages, ne faisant pas l'objet d'une collecte séparative en vue d'une valorisation matière ou d'un traitement adapté permettant leur recyclage.

a/ Organisation et fréquence de la collecte des O.M.R.

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées en régie, dans les containers collectifs marron, mis à disposition des habitants sur des points de regroupement.

Les centres-villes de L'Isle sur la Sorgue, de Fontaine de Vaucluse et de Saumane de Vaucluse sont équipés de containers enterrés.



Environ 2069 bacs de 660 litres

35 dispositifs enterrés (soit 70 conteneurs enterrés)

Zones	Centre-ville 'Isle/Sorgue	Hors centre-ville Isle/Sorgue Fontaine de Vaucluse	Grands ensembles collectifs et voies principales L'Isle/Sorgue	3 hameaux St Antoine Velorgues Petit Palais	Centre-ville Fontaine de Vaucluse	Saumane de Vaucluse
O.M.R.	6 (7 en période estivale)	2	3	2	5 (6 en période estivale)	2

b/ Evolution des tonnages des O.M.R.

	2016	2017	2018
janvier	558	595	621
février	584	546	515
mars	598	645	614
avril	645	669	697
mai	707	755	749
juin	719	775	738
juillet	720	762	805
août	797	795	833
septembre	707	684	647
octobre	653	695	684
novembre	634	587	640
décembre	609	568	601
TOTAL	7930	8078	8144
Nb habitants	21 341	21 590	21 465
Kg/an/hab	372	374	379



c/ Le traitement des O.M.R.

Les Ordures Ménagères Résiduelles sont traitées par valorisation énergétique.

Modes de Traitement

ISND Entraigues 84	NOVERGIE Vedène 84
Enfouissement	Incineration
1 489,54 tonnes	6 504,52 tonnes

Production d'OMR :
8 144 tonnes soit 379 kg/habitant
420 kg/habitant en PACA*
270 kg/hab moyenne nationale**

* chiffres 2016

** Info exposition - essentiel des déchets ADEME du 03/10/2017

En 2018, la production d'OMR par habitant a augmenté de 0,82 %

2/ Les Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)

Cette collecte se compose d'emballages en carton (briques alimentaires), flacons en plastique, boîtes et canettes en acier et aluminium (aérosols, barquettes), qui sont recyclés dans leurs filières respectives et spécifiques.

a/ Organisation et fréquence de la collecte

Les emballages recyclables sont à déposer en vrac dans les containers à couvercle jaune sur les points de regroupement, ou pour le centre-ville de L'Isle sur la Sorgue, dans les sacs translucides jaunes mis à la disposition des habitants et collectés une fois par semaine. Le contenu des bacs jaunes est pris en charge par la société VALRENA à Nîmes qui procède à leur valorisation.



Environ 993 bacs de 660 litres
à couvercle jaune sur le secteur régie



25 500 sacs jaunes distribués
au centre-ville de L'Isle sur la Sorgue

b/ Evolution des tonnages des emballages recyclables

	2016	2017	2018
janvier	27	36	44
février	32	29	32
mars	34	37	34
avril	33	36	39
mai	31	42	50
juin	47	40	46
juillet	35	39	43
août	45	52	49
septembre	33	35	38
octobre	41	35	48
novembre	35	39	45
décembre	38	34	42
TOTAL	431	453	510
Nb habitants	21 341	21 590	21 465
Kg/an/hab	20	21	24

En 2018, la production
d'emballages à recycler a
augmenté de 12,48%

c/ Le traitement des emballages à recycler

Après triage sur le centre de tri de VALRENA, les matériaux sont mis en balle et expédiés vers les filières suivantes :

Acier : ARCELOR MITTAL France
Aluminium : REGEAL AFFIMET
Cartons : REVIPAC
Plastiques : VALORPLAST



	Matériaux	Tonnages 2016	Tonnages 2017	Tonnages 2018	RATIO 2018 Kg/habitants
EMBALLAGES TRIÉS	ACIER	37,49	33,85	36,48	1,69
	ALU	4,6	5,07	6,63	0,31
	E.L.A.*	11,7	10,22	12,37	0,57
	E.M.R.**	109,83	120,5	118,22	5,48
	PLASTIQUES	98,39	98,54	105,39	4,88
	TOTAL	262,01	268,18	279,09	12,93
	Refus de tri	92,58	105,57	139,47	6,46
AUTRES ENTRANTS	Papiers	57,85	58,78	60,58	2,81
	Gros de magasin	9,06	12,11	20,50	0,95
	Refus process + feinte + films	9,18	8,29	10,20	0,47
	TOTAL GENERAL	431	453	510	24

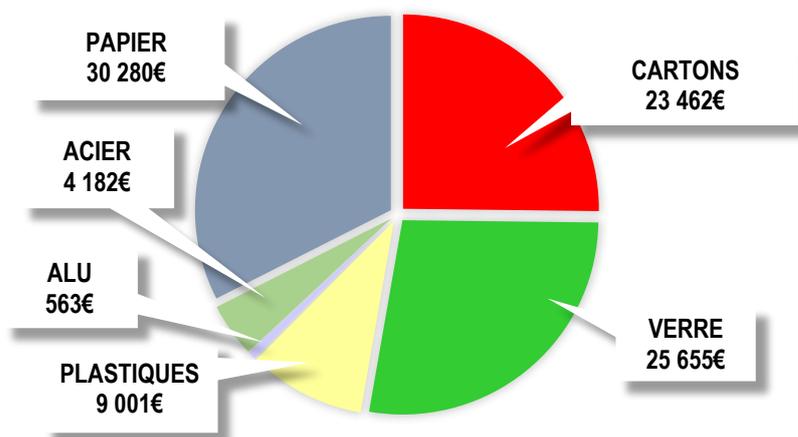
* E.L.A. : Emballages Liquides Alimentaires (briques alimentaires)

** E.M.R. Emballages Ménagers Recyclables (cartonnettes)

Des caractérisations ponctuelles permettent d'identifier les erreurs de tri appelées également refus de tri. Il s'agit de déchets qui ne correspondent pas aux consignes de tri. Le taux de refus de tri est un bon indicateur de la qualité du tri. En 2018, le taux de refus a été de 27,35 % correspondant à 139 tonnes de refus. (23,31% en 2017 soit 105 tonnes.)

Les ventes de matériaux sur les tonnes collectées en 2018 ont rapporté 93 143 € (en 2017 : 107 852 €)

En raison de mouvements sociaux, nos matériaux ont été bloqués lors du dernier trimestre au Centre de tri Varéna à Nîmes, d'où une recette en baisse.



3/ Les papiers

Cette collecte se compose de journaux, magazines, publicités, enveloppes, papiers, de catalogues, d'annuaires, de courriers, de lettres, de livres et cahiers.

a/ La collecte et le traitement des papiers

La collecte est assurée par l'entreprise PAPREC. Les papiers sont collectés en Point d'Apport Volontaire (PAV) dans les 50 colonnes disposées sur le territoire. (4 colonnes rajoutées en 2018).

b/ Evolution des tonnages des papiers

	2016	2017	2018
janvier	30,30	20,95	36,72
février	24,32	19,40	19,56
mars	42,66	29,18	31,71
avril	29,13	28,48	30,27
mai	29,14	28,92	18,35
juin	30,06	23,02	22,73
juillet	26,54	27,94	20,69
août	22,18	30,21	43,59
septembre	28,11	26,66	23,21
octobre	46,10	25,98	21,86
novembre	25,04	28,15	21,44
décembre	26,97	24,67	29,90
TOTAL	361	314	320
Nb habitants	21 341	21 590	21 465
Kg/an/hab	16,89	14,54	14,82

Production des papiers pour 2018 :
320 tonnes soit 14,82 Kg/habitant
14,20 kg/habitant en Vaucluse*
15,30 kg/habitant en PACA*
21 kg/habitant au niveau national*

**ratios 2016*

Le déploiement de nouvelles colonnes commence à porter ses fruits avec une augmentation des tonnages des papiers malgré la dématérialisation massive de documents (de moins en moins de documents papiers sont produits).

c/ Les recettes issues des papiers



- Les soutiens perçus par CITEO (fusion de Ecofolio et Eco emballages sur les tonnes collectées) :

Contrat avec [CITEO](#) pour les communes de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

En 2019, nous percevons au titre de l'année 2018, le soutien au recyclage du papier issu des colonnes et de la collecte sélective soit **22 802 €**.

- La vente des matériaux :

L'entreprise PAPREC assure contractuellement la reprise de ce flux, dont le prix est indexé mensuellement.

Prix moyen de reprise du papier : **65 €** la tonne soit **un montant total des ventes sur les tonnages 2018 de 30 280 €**.

4/ Les emballages en verre

La collecte du verre est composée de bouteilles, de bocaux et de pots.

a/ La collecte et le traitement des emballages en verre



Les emballages en verre sont collectés par l'entreprise VIAL en Point d'Apport Volontaire (PAV) dans les 61 colonnes (4 colonnes rajoutées en 2018) disposées sur L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

Une collecte du verre est également assurée en régie en porte à porte chez les débits de boissons à L'Isle sur la Sorgue.

L'entreprise VIAL assure la valorisation de ce flux par une filière de recyclage.

b/ Evolution des tonnages des emballages en verre

	2016	2017	2018
janvier	53	47	88
février	50	49	41
mars	73	75	56
avril	63	58	65
mai	59	72	68
juin	87	87	71
juillet	91	115	105
août	117	102	115
septembre	73	80	89
octobre	44	55	68
novembre	66	50	52
décembre	71	48	48
TOTAL	847	838	866
Nb habitants	21 341	21 590	21 465
Kg/an/hab	39,67	38,81	40,04



Production de verre pour 2017 :
38.81 kg/habitant
21.40 kg/habitant en PACA *
30,20 kg/habitant au niveau
National *

**ratios 2016*

Comme pour le papier, le déploiement de nouvelles colonnes à verre sur le territoire a permis de redynamiser la collecte séparative de ce matériau.

c/ Les recettes issues du verre

Elles proviennent de la filière de recyclage **O'I-MANUFACTURING**.

Prix moyen de reprise du verre : **23,97 €** la tonne (contre 23,50 € la tonne en 2017). Ce prix fait l'objet d'une révision annuelle.

Le montant total des recettes 2018 perçues par la filière de recyclage s'élève à **25 655 €** contre 23 540 € en 2017.

5/ Les textiles, le linge de maison et les chaussures

La collecte de textiles est composée de vêtements, linge de maison et chaussures.

a/ La collecte

Les textiles, linge de maison et chaussures (TLC) sont collectés dans les 29 colonnes ECO-TEXTILE mises à disposition sur ce territoire. Cette collecte permet de détourner ces flux des ordures ménagères résiduelles et de ne pas alourdir la gestion financière des déchets. 62% est réutilisé en seconde main par des associations et le reste est recyclé (en isolants, en briquettes de combustible par exemple) seulement 0,5% n'est pas valorisé.

b/ Evolution des tonnages

87 tonnes ont été collectées en 2018.
(idem en 2017)

Production de textile pour 2018:
4 kg/habitant
2,2 kg/habitant en Vaucluse*
2,5 kg/habitant au niveau national*
*ratios 2016



6/ Les encombrants

Les particuliers qui résident dans les communes de L'ISLE SUR LA SORGUE, FONTAINE DE VAUCLUSE et SAUMANE DE VAUCLUSE sont invités à se débarrasser de ce type de déchets en les apportant aux DECHETERIES INTERCOMMUNALES de L'Isle sur la Sorgue ou du Thor/Châteauneuf de Gadagne.

Pour les encombrants ménagers, les services techniques de la CCPSMV peuvent procéder à leur enlèvement pour les personnes ne disposant pas de véhicule, et de façon exceptionnelle, à la condition expresse de s'inscrire préalablement par téléphone à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Cet enlèvement est limité à trois encombrants par ménage.

Le service d'enlèvement des encombrants assuré par les services de la Communauté de Communes est effectué le mercredi matin entre 5 heures et 11 heures 30.

7/ Les déchets ne provenant pas des ménages

La Communauté de Communes prend en charge la collecte et le traitement :

- **Des déchets des commerçants assimilés aux ordures ménagères résiduelles**
 - **Des emballages en verre des bars et restaurants** en porte à porte 2 fois par semaine, qui représentent 176 tonnes (comptabilisées dans les 866 tonnes de la page 11).
 - **Des cartons des commerçants dans le centre-ville de L'Isle sur la Sorgue et des entreprises en périphérie, ainsi que les papiers et cartons des établissements publics.**
Les cartons collectés le mercredi sont acheminés par les services de la Communauté de Communes sur le Centre de tri de SUEZ RV à Entraigues, rachetés à la collectivité, et recyclés. Les cartons collectés le vendredi sont acheminés sur le quai de transfert du Sieceutom. Les tonnages globaux (mercredis + vendredis) sont en augmentation : 175 tonnes en 2018 (contre 148 tonnes en 2017).
 - **Des cartons en colonnes**
Depuis le 15 octobre 2016, la collecte est assurée par la société COVED. En 2018, il y a eu 97 tonnes collectées pour les 19 colonnes à carton réparties sur le territoire (contre 74 tonnes en 2017).
- 
- **Collecte des déchets des marchés de L'Isle sur la Sorgue**
La collecte des déchets du marché le jeudi et le dimanche est assurée par la société SUEZ RV. Le tonnage de ces déchets pour l'année 2018 est de 106 tonnes (contre 96 tonnes en 2017).
 - **Des déchets issus de l'activité des services municipaux**
La collecte des déchets générés par les Services Municipaux de L'Isle sur la Sorgue (déchets de voirie, déchets verts) est confiée au prestataire privé SUEZ RV. Ils représentent 700 tonnes en 2018 (contre 502 tonnes en 2017).

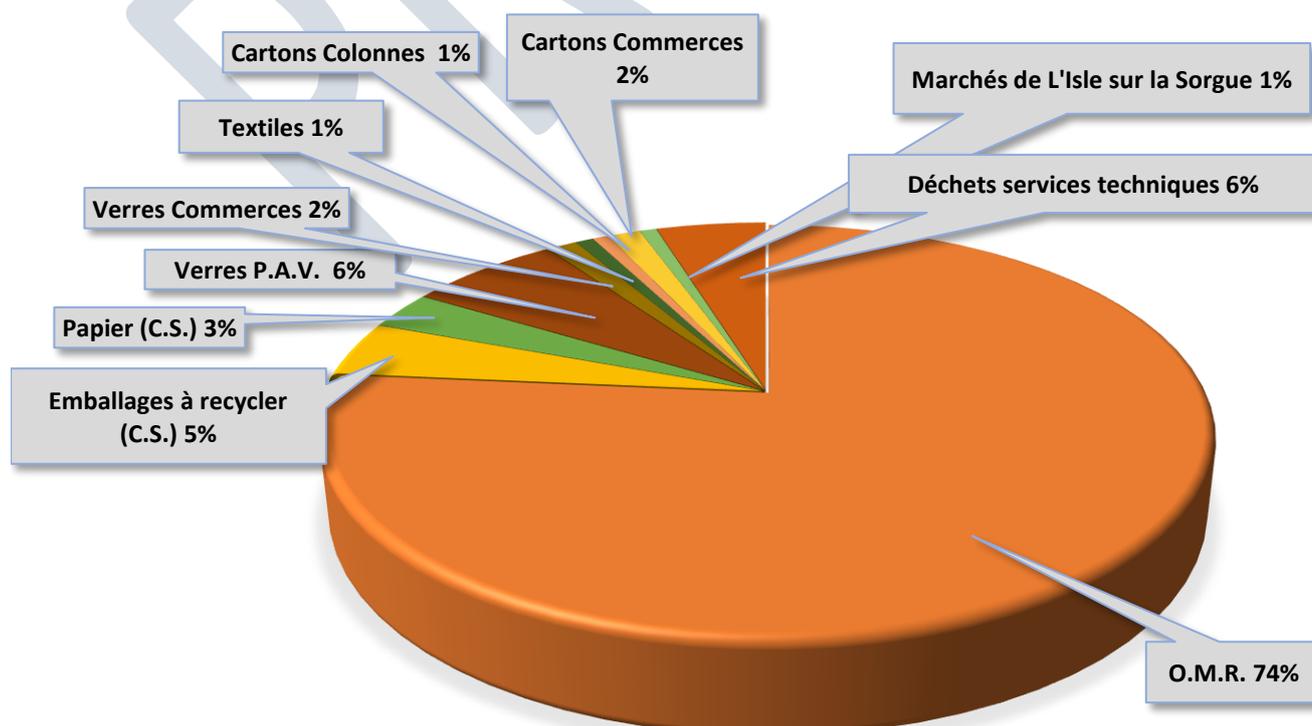
Synthèse des tonnages

L'Isle sur la Sorgue – Fontaine de Vaucluse – Saumane de Vaucluse

Années	Années				
	2016	2017	2018		
Déchets					
O.M.R.	7930	8078	8144	379 kg/hab	74%
Emballages	431	453	510	24 kg/hab	5%
Papier	361	314	320	15 kg/hab	3%
Verre P.A.V.	705	700	689	32 kg/hab	6%
Verre commerces	142	138	176	8,1 kg/hab	2%
Cartons Colonnes	102	74	97	4,5 kg/hab	1%
Cartons Commerces	130	148	175	8 kg/hab	2%
Marché de L'Isle sur la Sorgue	75	77	106	5 kg/hab	1%
Déchets services techniques	417	502	700	32 kg/hab	6%
Textiles	84	83	87	4 kg/hab	1%
TOTAL	10 324	10 567	11 004	513 kg/hab	100%

En 2018
la population de cette zone baisse de 0,6%
et les déchets augmentent de 4,1%

Répartition des déchets par nature en %





CHAPITRE 2 :

Les communes adhérentes au SIDOMRA : Le Thor – Châteauneuf de Gadagne

Les indicateurs techniques

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages est assurée par la société SUEZ RV ; le traitement des déchets est délégué au syndicat SIDOMRA qui gère le contrat avec CITEO pour ses communes adhérentes, dont Le Thor et Châteauneuf de Gadagne. Le vidage des colonnes à verre, papiers, cartons et textiles est également confié à des sociétés privées.

1/ La collecte des ordures ménagères résiduelles (O.M.R.)

La totalité des habitants est desservie en porte à porte.
Les habitats collectifs sont collectés en bacs de regroupement pour les ordures ménagères résiduelles.
Les habitations individuelles sont collectées en bacs individuels. La contenance des bacs varie en fonction du nombre de personnes constituant le foyer.



Environ 6 200 bacs sont mis à disposition au Thor et à Châteauneuf de Gadagne

a/ Organisation et fréquence de la collecte des ordures ménagères

	Ordures ménagères résiduelles
Le Thor	2 fois/semaine
Châteauneuf de Gadagne	

b/ La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)

	2016	2017	2018
janvier	266	259	282
février	240	236	226
mars	282	282	274
avril	283	280	270
mai	265	306	310
juin	289	284	312
juillet	311	297	289
août	299	308	294
septembre	269	280	267
octobre	268	251	285
novembre	285	248	272
décembre	268	261	261
TOTAL	3 324	3 290	3 344
Nb habitants	12 221	12 400	12 495
Kg/an/hab	272	265	267

Production d'OMR pour 2018 :
267 kg/habitant

420 kg/habitant en PACA*
270 kg/habitant au niveau national**

2/ Les Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)

a/ Organisation et fréquence de collecte

Les emballages recyclables sont à déposer en vrac soit dans des bacs dans les immeubles d'habitations collectives, soit en sacs jaunes, dans l'habitat pavillonnaire. Les emballages sont collectés une fois par semaine et sont ensuite acheminés au centre de tri de Vedène.

**294 000 sacs jaunes distribués
au Thor et à Châteauneuf de Gadagne**



b/ Evolution des tonnages des emballages recyclables

Evolution des tonnages des emballages et papiers en mélange (jusqu'à août 2017) :

	2016	2017	2018
janvier	37	38	40
février	39	34	28
mars	31	38	32
avril	39	34	35
mai	41	35	32
juin	33	37	33
juillet	39	40	37
août	42	30	34
septembre	41	33	30
octobre	42	34	34
novembre	33	30	31
décembre	37	29	35
TOTAL	454	412	401
Nb habitants	12 221	12 400	12 495
Kg/an/hab	37	33	32

L'installation de colonnes à papier en août 2017 sur cette partie du territoire a provoqué une baisse des tonnages collectés pour ce flux.

3/ La collecte des papiers

Cette collecte se compose de journaux, magazines, publicités, enveloppes, papiers, de catalogues, d'annuaires, de courriers, de lettres, de livres et de cahiers.

a/ La collecte et le traitement des papiers

Dans ces 2 communes, le papier est collecté au moyen des Points d'Apport Volontaire (PAV) depuis août 2017 via les 28 colonnes dédiées. La collecte est assurée par l'entreprise PAPREC. Le collecteur assure la reprise de ce flux à la Communauté de Communes et sa valorisation par recyclage. Le geste de tri a donc été modifié en 2017 sur les communes du Thor et Châteauneuf de Gadagne, permettant ainsi d'homogénéiser les consignes sur tout le territoire intercommunal.

b/ Evolution des tonnages des papiers

	2016	2017	2018
janvier	1	1	8
février	2	1	13
mars	5	2	12
avril	3	2	12
mai	3	2	19
juin	2	2	10
juillet	1	2	10
août	2	6	9
septembre	2	14	9
octobre	2	4	15
novembre	2	12	15
décembre	1	16	13
TOTAL	26	64	145
Nb habitants	12 221	12 400	12 495
Kg/an/hab	2	5	12

Le changement du geste de tri du papier par les administrés a permis de multiplier par 5 la quantité de papier déposé en colonnes.

Collecter les emballages et les papiers séparément a permis de capter 71 tonnes de déchets recyclables en plus par rapport à 2017 (soit 15% d'augmentation).

Production des papiers pour 2018 :
12 kg/habitant

14,20 kg/habitant en Vaucluse*
15,30 kg/habitant en PACA*
21 kg/habitant au niveau national*
*ratios 2016



4/ Les emballages en verre

La collecte de verre est composée de bouteilles, de bocaux et de pots.

Ajout de 2 colonnes à verre dans les communes du Thor et de Châteauneuf de Gadagne, soit 35 colonnes sur ce territoire. La collecte de ce flux est toujours assurée par le syndicat SIDOMRA qui a conservé historiquement cette prestation.

Tonnages 2018

	2016	2017	2018
janvier	21	32	37
février	31	22	17
mars	25	19	22
avril	22	22	25
mai	24	22	26
juin	26	32	31
juillet	33	47	42
août	41	32	39
septembre	27	25	26
octobre	19	23	25
novembre	19	20	22
décembre	23	20	23
TOTAL	309	317	335
Nb habitants	12 221	12 400	12 495
Kg/an/hab	25	26	27



La production de verre pour 2018
a augmenté :
27 kg/habitant

23 Kg/habitant en PACA*
31,70 Kg/habitant au niveau National*

** ratios 2017*



5/ Les textiles, le linge de maison et les chaussures

La collecte de textiles est composée de vêtements, linge de maison et chaussures.

a/ La collecte

Les textiles, linge de maison et chaussures (TLC) sont collectés dans les 7 colonnes ECO-TEXTILE mises à disposition sur ce territoire. Cette collecte permet de détourner ces flux des ordures ménagères résiduelles et de ne pas alourdir la gestion financière des déchets.

b/ Evolution des tonnages

31 tonnes ont été collectées en 2018.
(contre 28 tonnes en 2017)

Production de textile pour 2018 :
2,49 kg/habitant
2,2 kg/habitant en Vaucluse*
2,5 kg/habitant au niveau national*
**ratios 2016*



6/ Les encombrants

Les particuliers qui résident dans les communes de CHATEAUNEUF DE GADAGNE et du THOR sont invités à se débarrasser de ce type de déchets en les apportant aux déchèteries intercommunales de L'Isle sur la Sorgue ou du Thor/Châteauneuf de Gadagne.

Pour les encombrants ménagers, les services techniques de la CCPSMV peuvent procéder à leur enlèvement **pour les personnes ne disposant pas de véhicule, et de façon exceptionnelle**, à la condition expresse de s'inscrire préalablement par téléphone à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse ; cet enlèvement est limité à trois encombrants par ménage.

Le service d'enlèvement des encombrants assuré par les services de la Communauté de Communes est effectué le mercredi matin entre 5 heures et 11 heures 30.

7/ Les déchets ne provenant pas des ménages

➤ Les déchets forains :

La collecte des déchets forains des mercredis et samedis de la commune du Thor est effectuée dans le cadre du marché de collecte des ordures ménagères résiduelles. Ces prestations sont réalisées par la Société SUEZ RV.

➤ La collecte des cartons :

La collecte des cartons des professionnels est assurée par les services de la Communauté de Communes une fois par semaine dans le centre-ville et dans les zones d'activités économiques du Thor. Ce flux est ensuite dirigé vers le site d'Entraigues de la Société SUEZ RV pour y être trié et valorisé.

➤ Des cartons en colonne :

La collecte est assurée par le prestataire COVED. En 2018, il y a eu 26 tonnes collectées pour les 8 colonnes à carton réparties sur le territoire (contre 21 tonnes en 2017). 3 colonnes ont été ajoutées en 2018.

➤ Des déchets issus de l'activité des services municipaux :

- **Services Municipaux de Le Thor** (déchets de voirie, déchets verts, gravats, bois) : **386,40 tonnes** (contre 398 tonnes en 2017)
- **Services Municipaux de Châteauneuf de Gadagne** (déchets verts) : **64 tonnes** (contre 63 tonnes en 2017)

7/ Le traitement des déchets

La Communauté de Communes a délégué au SIDOMRA le traitement de ses ordures ménagères.

Localisation de l'unité de traitement :



Le Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets situé à Vedène est un complexe multi-filières où tri et incinération sont complémentaires, permettant la valorisation matière des déchets issus de la collecte sélective d'une part et la valorisation énergétique des déchets résiduels d'autre part.

Le Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets du Pays d'Avignon (SIDOMRA) a pour fonction :

- le traitement, la valorisation et le recyclage des déchets urbains et assimilés,
- le transport et le traitement par recyclage ou valorisation du verre.

Le Syndicat regroupe une Communauté d'Agglomération et trois Communautés de Communes, composées elles-mêmes de seize communes qui regroupent 216 823 habitants (recensement 2018).

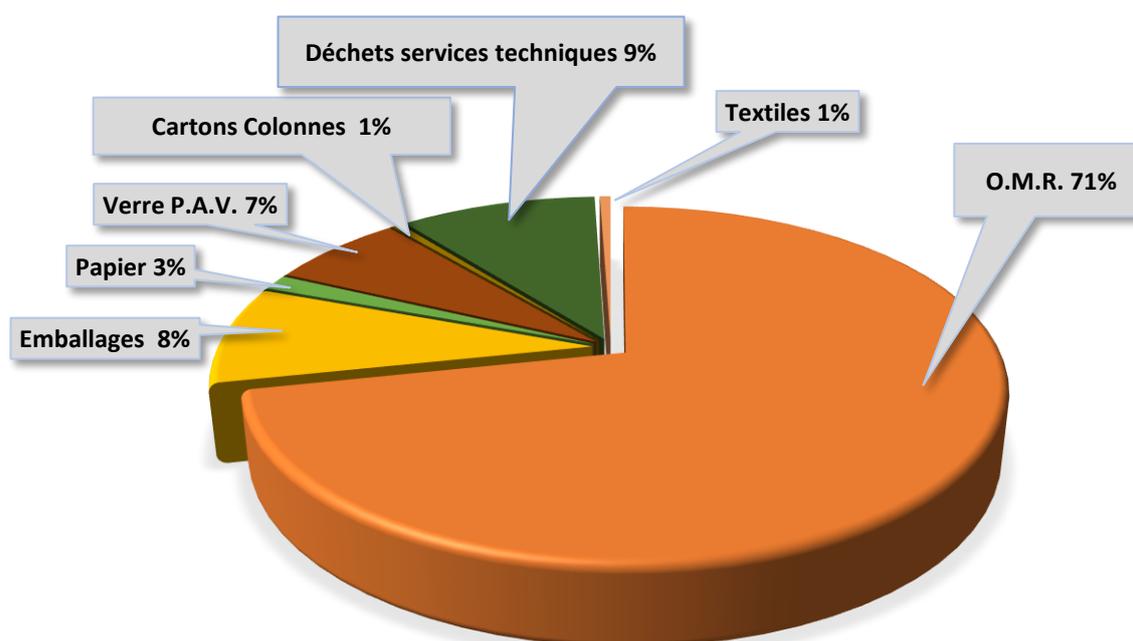
Synthèse des tonnages

Le Thor – Châteauneuf de Gadagne

Déchets	Années				
	2016	2017	2018		
O.M.R.	3324	3290	3342	267 kg/hab	70,72 %
Emballages	455	412	401	32 kg/hab	8,48 %
Papier	26	64	145	12 kg/hab	3,07 %
Verre	309	317	335	27 kg/hab	7,10 %
Cartons Colonnes	21	21	26	2 kg/hab	0,55 %
Déchets services techniques	464	461	450	36 kg/hab	9,52 %
Textiles	29	28	31	2 kg/hab	0,65 %
TOTAL	4 628	4593	4730	378 kg/hab	100 %

En 2018
la population de cette zone augmente de 0,77%
et les déchets augmentent de 3,05%

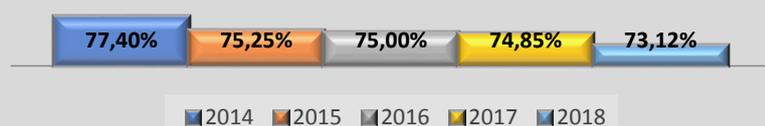
Répartition des déchets par nature en %



Synthèse globale des tonnages de la CCPSMV

Années	2016		2017		2018	
	2016	2017	2018	2018	2018	
Déchets						
O.M.R.	11 254	11 368	11 487	338 kg/hab	73,12 %	
Emballages	1 273	865	912	27 kg/hab	5,81 %	
Papiers		378	466	14 kg/hab	2,97 %	
Verre Point Apport Volontaire	1 014	1 016	1 024	30 kg/hab	6,52 %	
Verre Commerces	142	138	176	5 kg/hab	1,12 %	
Cartons Colonnes	123	95	123	4 kg/hab	0,78 %	
Cartons Commerces	130	148	175	5 kg/hab	1,11 %	
Déchets services techniques	881	991	1 150	34 kg/hab	7,32 %	
Marché de l'Isle sur la Sorgue	75	77	106	3 kg/hab	0,68 %	
Textiles	113	111	118	3 kg/hab	0,75 %	
TOTAL	15 005	15 187	15 708	463 kg/hab	100%	
Performances/habitant	447 kg/hab	446 kg/hab	463 kg/hab			

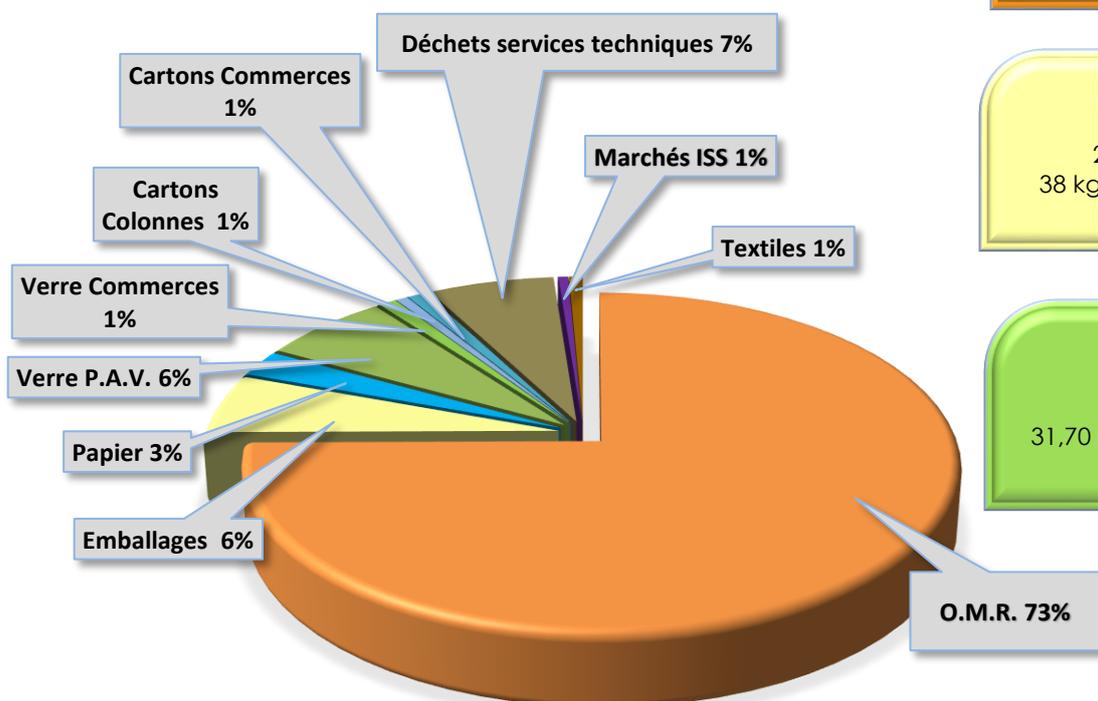
Part des O.M.R. ces 5 dernières années



OMR :
338 kg/hab.
 420 /hab. en PACA*
 288/hab. au niveau national*
**Ratios 2016*

Emballages & papiers:
41 kg/hab.
 27 kg/hab. en PACA *
 38 kg/hab. au niveau national*
**ratios 2017*

Verre :
35 kg/hab.
 23 kg/hab. en PACA*
 31,70 kg/hab. au niveau national*
**Ratios 2017*



CHAPITRE 3 : Déchèteries Intercommunales

L'Isle sur la Sorgue et Le Thor-Châteauneuf de Gadagne

LES INDICATEURS TECHNIQUES DES DECHETERIES INTERCOMMUNALES

Le personnel de la Communauté de Communes assure l'accueil, le contrôle et l'entretien en régie du haut de quai des déchèteries.

Au total, 5 agents sont affectés sur les deux sites.

La gestion du bas des quais est confiée à des prestataires :



N° lot	Intitulé du lot	Société retenue	Lieu de traitement
1	Conditionnement, tassage, manutention et transport	ONYX	
2	Traitement, valorisation et caractérisation des encombrants	SUEZ ENVIRONNEMENT	ENTRAIGUES
3	Traitement et valorisation des déchets verts	SEDE ENVIRONNEMENT	TARASCON
4	Traitement et valorisation des gravats	SUEZ ENVIRONNEMENT	ENTRAIGUES
5	Traitement et valorisation du bois	COVED	MONTEUX
6	Traitement et valorisation des cartons	COVED	MONTEUX
7	Traitement et valorisation des ferrailles et batteries	ROSSI	MONTEUX
8	Transport et traitement des Déchets Diffus Spécifiques	CHIMIREC	BEAUCAIRE

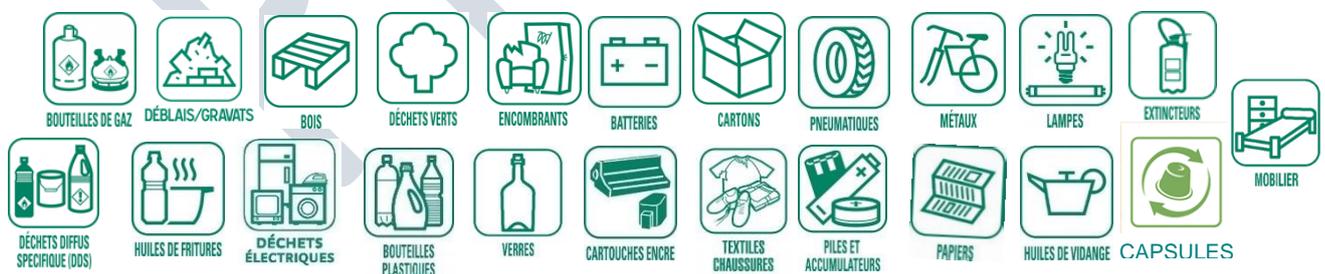
1 / Les horaires d'ouverture

Les déchèteries intercommunales de la Communauté de Communes sont ouvertes : du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

2 / Liste des déchets acceptés et des déchets refusés en déchèterie



▪ Les déchets autorisés :



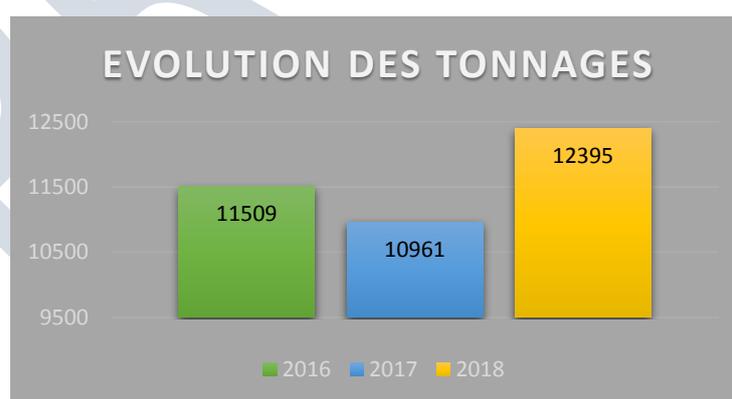
▪ Les déchets refusés :

Ordures ménagères, médicaments, déchets médicaux, boues, cadavre d'animaux, cendres, souches d'arbres, pneus poids lourds ou agricoles ou génie civil, carcasse ou épave automobile, cuve à hydrocarbures, bois créosoté, amiante, produits radioactifs, produits explosifs, produits biologiques.

3/ Evolution des tonnages collectés sur les déchèteries

Récapitulatif des tonnages collectés dans les déchèteries intercommunales de la CCPSMV de 2016 à 2018

	2016			2017			2018				
	ISS	LT/CDG	Total	ISS	LT/CDG	Total	ISS	LT/CDG	Total		Évolution / 2017
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	
BOIS	663	506	1169	521	466	987	497	415	912	-75	-8%
GRAVATS	1613	1496	3109	1443	1399	2842	1607	1497	3104	262	9%
ENCOMBRANTS	1488	1142	2630	1363	1087	2450	1422	1112	2534	84	3%
CARTONS	129	94	223	126	98	224	131	114	245	21	9%
DECHETS VERTS	1854	1617	3472	1772	1481	3253	2055	1830	3885	632	19%
FERRAILLE	252	209	461	243	207	450	268	196	464	14	3%
Flux en bennes	5999	5064	11063	5468	4738	10206	5980	5164	11144	938	9%
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	28,09	28,17	56,26	28,82	30,75	59,57	47,20	36,85	84,04	24,48	41%
EcoDDS	8,01	4,94	12,95	10,56	7,15	17,71	10,22	10,26	20,48	2,77	16%
Déchets Electrique Electronique Electroménager	197,05	143,25	340,30	168,05	130,60	298,64	198,12	139,19	337,31	38,67	13%
Eco-mobilier				308	36	344	459	309	768	424	123%
Pneus	10,00	4,26	14,26	7,61	4,75	12,36	7,20	7,48	14,68	2,32	19%
Piles	1,30	1,18	2,48	1,27	0,98	2,25	0,89	1,28	2,17	-0,08	-3%
Ampoules et néons	0,41	0,07	0,48	0,57	0,30	0,88	0,52	0,29	0,81	-0,06	-7%
Cartouches d'encre	0,37	0,22	0,60	0,17	0,12	0,30	0,13	0,04	0,17	-0,12	-42%
Capsules de café	2,37	2,12	4,49	0,91	0,82	1,73	2,77	2,05	4,82	3,09	179%
HUILES (minérale et végétale)	7,20	7,29	14,49	8,10	9,17	17,27	10,27	8,68	18,95	1,68	10%
TOTAL	6 254	5 255	11 509	6 002	4 959	10 961	6 716	5 679	12 395	1 435	13%



De 2017 à 2018,
on note une hausse des tonnages collectés de 13%
pour une baisse de la population de 0,09%

4 / Contrôle d'accès des déchèteries

Au 31 décembre 2018, c'est plus de 14 000 comptes qui sont enregistrés permettant l'accès aux deux déchèteries intercommunales.

Au cours de l'année 2018, les particuliers, professionnels, collectivités et associations, ont effectué plus de 87 000 passages dans les déchèteries, soit en moyenne plus de 1 600 accès aux sites par semaine et 278 passages par jour.



Fréquentation des sites en 2018 :

Nombre total d'accès aux sites en 2018						
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
5 462	4 258	7 263	8 543	8 221	8 561	7 306
6%	5%	8%	10%	9%	10%	8%
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	
8 166	7 755	8 853	6 890	6 357	87 635	
9%	9%	10%	8%	7%		

Rappel des objectifs de la mise en place du contrôle d'accès :

- Garantir la sécurité des utilisateurs,
- Optimiser la circulation et la giration des véhicules,
- Enregistrer, suivre et analyser la fréquentation et les catégories de déchets apportés, par type d'usagers,
- Vérifier l'origine des apports et contrôler le type d'usagers,
- Améliorer le contrôle du tri par les surveillants.



De 2017 à 2018 le nombre d'accès dans les déchèteries a augmenté de plus de 4 000 entrées.
Soit une évolution de + 5%

Accès gratuit :

L'accès est autorisé aux particuliers et aux associations (à but non lucratif) du territoire du lundi au samedi.

Il est gratuit dans la limite de 18 accès aux sites par an (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Les apports sont limités à 3m³ par jour, tous types de déchets acceptés confondus.

En 2018, 1460 comptes d'accès aux déchèteries ont été créés.

Au 31 décembre 2018, 14 503 comptes étaient actifs. Durant cette année 100 usagers ont eu besoin de plus de 18 passages, ce qui représente 0,69% des particuliers dotés d'une carte d'accès.



Accès payant :

L'accès pour les artisans, commerçants, exploitants agricoles ou tout autre organisme ayant une activité commerciale économique à but lucratif, est autorisé du lundi au vendredi.

Il est interdit le samedi.

Ce service est payant selon le montant de la redevance fixée par la Communauté de Communes.



Au 31 décembre 2018, 207 comptes d'accès professionnels étaient ouverts pour accéder aux déchèteries intercommunales. Or en 2018, seules 114 entreprises ont utilisé leur carte pour évacuer des déchets en déchèterie.

Tarification d'accès au site :

Professionnels du territoire	28 € TTC par passage
Professionnels hors territoire justifiant d'un chantier au sein de la CCPSMV	48 € TTC par passage
Professionnels hors territoire ne pouvant justifier d'un chantier au sein de la CCPSMV	Refusés

Redevance des professionnels perçue en 2018 :

	Nombre de passages réalisés	Montant de la redevance	Montant TTC
Professionnels	758	28,00 €	21 224 €
Professionnels hors territoire	33	48,00 €	1 584 €
Montant TTC perçu par la CCPSMV			22 808 €

DECHETERIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE - 2018

		CARTONS	ENCOMBRANTS	GRAVATS	BOIS	VEGETAUX	FERRAILLES	DDS CHIMIREC	TOTAL
Transport	Tonnes transportées	131	1422	1607	497	2055	268	48,2	6 028
	Prix HT/tonne	27,32 €	20,28 €	11,49 €	24,18 €	23,29 €	16,74 €		
	Coût transport	3 578,92 €	28 838,16 €	18 464,43 €	12 017,46 €	47 860,95 €	4 486,32 €		115 246,24 €
	Forfait tassage & Manutention	6 526 €	13 052 €	6 526 €	6 526 €	19 578 €	6 526 €	Transport inclus dans le traitement	58 734 €
	Location Bennes	840 €	1 680 €	720 €	840 €	2 520 €	840 €		7 440,00 €
	Total HT	10 944,92 €	43 570,16 €	25 710,43 €	19 383,46 €	69 958,95 €	11 852,32 €		181 420,24 €
	Coût TTC Transport	12 039,41 €	47 927,18 €	28 281,47 €	21 321,81 €	76 954,85 €	13 037,55 €		199 562,26 €
Traitement	Tonnes traitées	131	1422	1607	497	2055			5 712
	Prix HT/tonne	20,70 €	89,25 €	5,25 €	51,23 €	17,50 €			183,93 €
	Coût Traitement	2 711,70 €	126 913,50 €	8 436,75 €	25 461,31 €	35 962,50 €			199 485,76 €
	Caractérisations		630,00 €						
	Total HT	2 711,70 €	127 543,50 €	8 436,75 €	25 461,31 €	35 962,50 €		45 730,55 €	245 846,31 €
	Coût TTC Traitement	2 982,87 €	140 297,85 €	9 280,43 €	28 007,44 €	39 558,75 €		50 303,61 €	270 430,94 €
COUT TTC Transport + Traitement	15 022,28 €	188 225,03 €	37 561,90 €	49 329,25 €	116 513,60 €	13 037,55 €	50 303,61 €	469 993,21 €	
Charges Salariales								115 726,00 €	
Coût Total TTC Transport + Traitement + Salaires									585 719,21 €

Rachat matériaux	5 248,80 €					33 143,36 €		38 392,16 €	
							Régie accès déchèterie (accès professionnel)	13 456,00 €	
							Soutien perçus des Eco-organisme	ESR	14 388,09 €
								Eco-mobilier	5 736,85 €
								Eco-DDS	1 561,30 €
COUT NET								512 184,81 €	

DECHETERIE DE LE THOR/CHATEAUNEUF DE GADAGNE - 2018

		CARTONS	ENCOMBRANTS	GRAVATS	BOIS	VEGETAUX	FERRAILLES	DDS CHIMIREC	TOTAL
Transport	Tonnes transportées	114	1112	1497	415	1830	196	37,61	5 202
	Prix HT/tonne	26,88 €	13,86 €	7,85 €	23,79 €	17,13 €	16,47 €	Transport inclus dans le traitement	
	Coût transport	3 064,32 €	15 412,32 €	11 751,45 €	9 872,85 €	31 347,90 €	3 228,12 €		74 676,96 €
	Forfait tassage & Manutention	6 526 €	13 052 €	6 526 €	6 526 €	13 052 €	6 526 €		52 208 €
	Location Benne	840 €	1 680 €	720 €	840 €	1 680 €	840 €		6 600,00 €
	Total HT	10 430,32 €	30 144,32 €	18 997,45 €	17 238,85 €	46 079,90 €	10 594,12 €		133 484,96 €
	Coût TTC Transport	11 473,35 €	33 158,75 €	20 897,20 €	18 962,74 €	50 687,89 €	11 653,53 €		146 833,46 €
Traitement	Tonnes traitées	114	1112	1497	415	1830			4 968
	Prix HT/tonne	20,70 €	89,25 €	5,25 €	51,23 €	17,50 €			183,93 €
	Coût Traitement	2 359,80 €	99 246,00 €	7 859,25 €	21 260,45 €	32 025,00 €			162 750,50 €
	Caractérisations		945,00 €						
	Total HT	2 359,80 €	100 191,00 €	7 859,25 €	21 260,45 €	32 025,00 €		33 655,79 €	197 351,29 €
	Coût TTC Traitement	2 595,78 €	110 210,10 €	8 645,18 €	23 386,50 €	35 227,50 €		37 021,37 €	217 086,42 €
COUT TTC Transport + Traitement	14 069,13 €	143 368,85 €	29 542,37 €	42 349,23 €	85 915,39 €	11 653,53 €	37 021,37 €	363 919,88 €	
Charges Salariales								115 726,00 €	
Coût Total TTC Transport + Traitement + Salaires								479 645,88 €	

Rachat matériaux	4 277,20 €		24 048,28 €	28 325,48 €
		Régie accès déchèterie (accès professionnel)		9 352,00 €
			Soutien perçus des Eco-organisme	10 809,08 €
			ESR	4 242,65 €
			Eco-mobilier	1 282,05 €
			Eco-DDS	
COUT NET				425 634,62 €



CHAPITRE 4 :

Les Indicateurs Financiers de la Collecte et des Déchèteries Intercommunales

1/ Budget Collecte et Traitement

CHAPITRES	2016 (CA)	2017 (CA)	2018 (CA)	Variation %
011 - Charges générales	1 147 956 €	1 175 168 €	1 253 974 €	6,71%
012 - Charge de personnel	1 080 408 €	1 105 401 €	1 104 921 €	-0,04%
040 - Dotation aux amortissements	388 422 €	390 419 €	390 697 €	0,07%
65 - Autres charges de gestion courante	1 558 965 €	1 508 358 €	1 501 207 €	-0,47%
66 - Charges financières	21 012 €	20 367 €	16 033 €	-21,28%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	4 196 763 €	4 199 713 €	4 266 832 €	1,60%
013 - Atténuations de charges	38 871 €	1 800 €	3 141 €	74,50%
042 - Opérations entre sections		4 258 €	4 258 €	/
70 - Produits du service du domaine	100 984 €	107 648 €	94 924 €	-11,82%
74 - Dotations subventions participations	211 114 €	189 833 €	235 063 €	23,83%
77 - Produits exceptionnels	8 062 €	12 915 €	6 100 €	-52,77%
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	359 030 €	316 454 €	343 486 €	8,54%

CA : Compte Administratif

Coût par habitant sur l'ensemble du territoire

- En 2018 (33 960 hab.) : 115,53€

- En 2017 (33 990 hab.) : 114,24€

Soit une augmentation de 1,13%

2/ Déchèteries de L'Isle sur la Sorgue et du Thor

CHAPITRES	2016 (CA)	2017 (CA)	2018 (CA)	Variation %
011 - Charges générales	861 116 €	828 509 €	833 269 €	0,57 %
012 - Charge de personnel	213 203 €	219 295 €	222 294 €	1,37 %
040 - Dotation aux amortissements	177 147 €	188 209 €	192 036 €	2,03 %
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 251 466 €	1 236 013 €	1 247 599 €	0,94%
013 - Atténuations de charges	4 582 €	8 557 €	0 €	/
042 - Opérations entre sections		27 893 €	27 893 €	/
70 - Produits du service du domaine	74 324 €	94 233 €	89 624 €	-4,89%
74 - Dotations subventions participations	228 491 €	271 734 €	222 942 €	-17,96%
77 - Produits exceptionnels	4 733 €	1 149 €	9 914 €	762,84%
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	312 129 €	403 566 €	350 373 €	-13,18%

Dépenses par habitant sur l'ensemble du territoire

- En 2018 (33 960 hab.) : 26,42 €

- En 2017 (33 990 hab.) : 24,49 €

Soit une augmentation de 7,88 %

Calcul du montant/habitant, hors impôts et taxes (TEOM) =

Total dépenses fonctionnement - Atténuations de charges - Produits des services - Subventions -

Produits Exceptionnels / nombre d'habitants (33960 hab).

(1258599-350373/33960=26,74)

3/ La TEOM perçue

Résultat de l'exercice 2018

CHAPITRES	2016 (CA)	2017 (CA)	2018 (CA)	Variation %
RECETTES FONCTIONNEMENT				
73 - Impôts et Taxes	4 935 842 €	5 078 875 €	4 924 931 €	-3,03%

Synthèse globale des indicateurs financiers de la CCPSMV

Budget Collecte, Déchèteries et Traitement

CHAPITRES	2016 (CA)	2017 (CA)	2018 (CA)
011 - Charges générales	2 009 072€	2 003 677 €	2 087 243 €
012- Charges de personnel	1 293 611€	1 324 696 €	1 327 215 €
042 -Dotations aux amortissements	565 569€	578 628 €	582 732 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 558 965€	1 508 358 €	1 501 207 €
66 - Charges financières	21 011€	20 367 €	16 033 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	5 448 228€	5 435 726€	5 514 430 €
013 - Atténuations de charges	43 452 €	10 357 €	3 141 €
042 - Opérations entre sections	- €	32 151 €	32 151 €
70 - Produits du service du domaine	175 308 €	201 881 €	184 548 €
73 - Impôts et taxes	4 935 842 €	5 078 875 €	4 924 931 €
74 - Dotations	439 604 €	461 567 €	458 005 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	0 €
77 - Produits exceptionnels	12 795€	14 063 €	16 014 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	5 607 001€	5 798 894€	5 618 790 €

Coût net par habitant :
En 2018 : 141,94 €/hab. (33 960 habitants)
En 2017 : 138,73 €/hab. (33 990 habitants)
soit une augmentation de 2,31%

Les tonnages globaux de déchets collectés en contenants sur le territoire ont connu en 2018 une augmentation sensible (+2,6%), alors que la population du territoire a baissé de (-0,09%). Cet accroissement est sans doute lié à une poursuite de la reprise économique et à une augmentation du tourisme dans nos communes. Alors que les tonnages d'OMR collectés n'ont progressé que de 1%, les matériaux recyclables prélevés ont fortement augmenté passant de 2751 t à 2 996 t, soit une évolution de +8,8%. La barre symbolique des 3 000 tonnes de matériaux recyclables collectés sur notre territoire semble à porter de main pour 2019.

Les tonnages accueillis en déchèteries ont connu également une forte augmentation passant de 10 971 t à 12 395 t, soit une évolution de + 13%. Après 2 années de forte baisse due à la mise en place du contrôle d'accès, la quantité de matériaux recueillis en déchèterie repart donc à la hausse.

La hausse significative des tonnages aussi bien lors des collectes qu'en déchèteries a engendré l'accroissement des coûts de traitement. La maîtrise des autres dépenses liées à la gestion des déchets a permis de contenir l'évolution du coût net par habitant (+2,31%). Le taux de couverture des recettes reste supérieur aux dépenses.

Evolution du prix de reprise à la tonne des matériaux sur l'année 2018

	MENSUEL						TRIMESTRIEL				
	Cartons Déchèteries	Cartons commerces	Cartons colonne Rose Goudard	Cartons colonne	Papier	Ferraille	Verre	Plastique	Acier	E.M.R.	Alu
Janvier	40,00 €	48,68 €	60,50 €	88,88 €	65,00 €	141,00 €	23,97 €			80,34 €	
Février	40,00 €	48,68 €	37,00 €	75,00 €	65,00 €	121,00 €					
Mars	40,00 €	28,88 €	26,80 €	75,00 €	65,00 €	139,00 €					
Avril	40,00 €	29,18 €	27,10 €	75,00 €	65,00 €	133,00 €	23,97 €		150,90 €	60,00 €	563,39 €
Mai	40,00 €	29,18 €	36,40 €	75,00 €	65,00 €	133,00 €					
Juin	40,00 €	39,58 €	37,20 €	75,00 €	65,00 €	130,00 €					
Juillet	40,00 €	39,38 €	37,00 €	75,00 €	65,00 €	129,00 €	23,97 €	308,14 €		60,00 €	
Août	40,00 €	39,58 €	37,00 €	75,00 €	65,00 €	122,00 €					
Septembre	40,00 €	39,58 €	36,00 €	75,00 €	65,00 €	106,00 €					
Octobre	40,00 €	39,58 €	35,10 €	75,00 €	65,00 €	105,00 €	23,97 €	331,00 €	139,82 €		
Novembre	40,00 €	39,58 €	36,10 €	75,00 €	65,00 €	107,00 €					
Décembre	40,00 €	39,58 €	37,20 €	75,00 €	65,00 €	101,00 €					
Prix moyen de reprise 2018	40,00 €	38,46 €	36,95 €	76,16 €	65,00 €	122,25 €	23,97 €	319,57 €	145,36 €	63,39 €	563,39 €